



■ Date 27/04/2017	<i>RDC</i>	■ ECHELLE : 1/50
■ OPERATION <i>Construction d'une maison d'habitation</i> D.C.E ■ MATRISE D'OUVRAGE ■ MATRISE D'OEUVRE D'EXECUTION : ■ PRESCRIPTION :		
Les présents plans sont à considérer comme des plans de principe d'exécution établis dans le cadre du D.C.E et ne sauraient se substituer aux plans d'exécution techniques des entreprises. Les dimensionnements de structures sont données à titre indicatif. L'entreprise retenue pour l'exécution devra calculer ou faire calculer les dimensionnements exacts des ouvrages.		